

SCIENCES PO - ECOLE DOCTORALE

MASTER SCIENCE POLITIQUE

2018-2019

**L'ETAT A L'EPREUVE DE LA VIOLENCE
EXTRA-JUDICIAIRE**

« Polices parallèles », vigilantisme et nettoyage social

Gilles Favarel-Garrigues

Laurent Gayer



Acte IX des « Gilets Jaunes », Paris, 12 janvier 2019. Photo L. Gayer

Présentation générale

Cet enseignement propose une réflexion comparative sur les usages de la violence extra-judiciaire comme mode d'action dans les sociétés contemporaines. En s'appuyant sur l'observation des configurations dans lesquelles s'insèrent ces usages et des catégorisations qu'ils suscitent, l'analyse permettra de regrouper des formes collectives d'auto-justice que le langage distingue habituellement : polices parallèles, escadrons de la mort, milices, groupes d'autodéfense, *vigilantes*, tribunaux populaires...

Le cours abordera dans un premier temps le « sale boulot » de la domination politique. Celui-ci recouvre un ensemble de pratiques officieuses, qui vont de l'exercice de l'auto-justice par des acteurs institutionnels (policiers, militaires) à l'utilisation de nervis par les autorités en place pour se maintenir ou se renforcer. Bien qu'adeptes de méthodes spectaculaires, les exécuteurs de ces basses œuvres agissent sous couvert et se livrent à des opérations de nettoyage social visant des populations indésirables (trafiquants et consommateurs de drogue, par exemple) ou potentiellement subversives (militants, leaders syndicaux, etc.).

Dans un second temps, l'analyse se centrera sur les acteurs « citoyens » du maintien de l'ordre qui s'improvisent justiciers, présentant leur combat contre la déviance ou l'altérité comme une forme de sursaut civique. A partir d'une série d'études de cas portant sur le vigilantisme et les *lynch mobs*, il s'agira notamment de montrer comment ces formes de justice expéditive fondent leur légitimité sur « l'enchevêtrement du droit et des armes » (Michael Taussig). Si la plupart des cas considérés dans le cours concernent des groupes sociaux dominants vecteurs d'idées conservatrices ou réactionnaires, la réflexion s'étendra néanmoins à certaines formes de justice populaire menée au nom d'idéaux révolutionnaires. Dans tous les cas, l'action menée s'appuie sur la mise en cause de l'efficacité et de la légitimité de la justice pénale, qu'elle soit considérée comme « bourgeoise » ou non. L'amateurisme est cependant inhérent à ces pratiques justicières et les résolutions résistent rarement à l'ivresse du déchainement. Les débordements qui en résultent suscitent des controverses à travers lesquelles ces pratiques se rendent accessibles à l'analyse sociologique.

L'ambition comparative de ce cours est liée au fait que les enseignants nourrissent la réflexion non seulement par leurs propres terrains de recherche (la Russie pour Gilles Favarel-Garrigues, l'Inde et le Pakistan pour Laurent Gayer), mais aussi par la conduite pendant trois ans d'un séminaire de recherche interdisciplinaire et ouvert à des cas d'étude situés aussi bien en Afrique, en Asie et en Amérique latine qu'en Amérique du Nord et en Europe. Le dialogue entre ces cas permet notamment de ne pas survaloriser le caractère « exotique » des pratiques étudiées. Les disciplines les plus fréquemment convoquées dans le cours sont l'anthropologie, la sociologie, la science politique et l'histoire, étant entendu que l'analyse privilégie des formes contemporaines d'auto-justice, postérieures à la Seconde guerre mondiale.

Validation

La validation du cours repose d'une part sur la rédaction d'un mini-mémoire en lien avec le sujet du cours, d'une longueur de 30.000 signes minimum, reflétant la capacité de l'étudiant à chercher des sources et à problématiser la réflexion à partir des lectures proposées durant l'enseignement. Elle est également tributaire des exposés réalisés pendant le cours, consistant à présenter de manière critique l'un des textes à lire pour une séance donnée. Elle dépend enfin de l'assiduité et de la participation aux débats. Il est attendu des étudiants qu'ils lisent deux articles (ou chapitres d'ouvrages), d'une longueur totale de quarante pages environ, pour préparer chaque séance.

Références bibliographiques

Abrahams, R. (1998), *Vigilant Citizens. Vigilantism and the State*, Cambridge, Polity Press.

Briquet, J.-L., Favarel-Garrigues, G., (2008) (dir.), *Milieus criminels et pouvoir politique : les ressorts illicites de l'Etat*, Paris, Karthala.

Comaroff, J. L. et Comaroff, J. (2006) (dir.), *Law and Disorder in the Postcolony*, Chicago, University of Chicago Press.

Davis, A. & Pereira, D. (2003), *Irregular Armed Forces and their Role in Politics and State Formation*, Cambridge, Cambridge University Press.

Favarel-Garrigues, G. et Gayer, L. (dir.), « Justiciers hors-la-loi », *Politix*, 115, 2016.

Gayer, L. (2014), *Karachi. Ordered Disorder and the Struggle for the City*, Londres, Hurst.

Pratten, D., Sen, A. (2007) (eds.), *Global Vigilantes*, Londres, Hurst.

Volkov, V. (2002), *Violent Entrepreneurs. The Use of Force in the Making of Russian Capitalism*, Ithaca, Cornell University Press.

28.01 Introduction générale au cours

Lecture :

Damien de Blic, Cyril Lemieux, « Le scandale comme épreuve : éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, 71, 2005.

04.02 Coercition, extraction, domination

Lectures :

Charles Tilly, « La guerre et la construction de l'Etat en tant que crime organisé », *Politix*, 49, 2000, pp. 97-122.

Karen Barkey, *Bandits and Bureaucrats. The Ottoman Route to State Centralization*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 1994.

PART I : LES EAUX TROUBLES DE LA DOMINATION
--

11.02 Justiciers en uniforme : l'auto-justice policière

Lectures :

Graham Denyer Willis, *The Killing Consensus. Police, Organized Crime, and the Regulation of Life and Death in Urban Brazil*, Oakland, University of California Press, 2015, Chap. 4, "Resistências".

Julia Eckert, « The Trimurti of the State: State Violence and the Promises of Order and Destruction », Working Paper No. 80, Max Planck Institute for Social Anthropology Working Papers, 2005.

18.02 Comités d'autodéfense et lutte anti-subversion

Lectures :

Eva-Lotta Hedman, « State of Siege: Political Violence and Vigilante Mobilization in the Philippines », in Bruce B. Campbell (ed.), *Death Squads in Global Perspective. Murder with Deniability*, New York, Palgrave MacMillan, 2002.

Mario Fumerton, « Rondas Campesinas in the Peruvian Civil War: Peasant Self-defence Organisations in Ayacucho », *Bulletin of Latin American Research*, 20 (4), 2001, pp. 470-497.

Lecture complémentaire :

Emannuelle Piccoli, *Les rondes paysannes. Vigilance, politique et justice dans les Andes péruviennes*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, Anthropologie prospective, 2011.

04.03 Le sale boulot des « polices parallèles »

Textes :

Begona Aretxaga, « A Fictional Reality: Paramilitary Death Squads and the Construction of State Terror in Spain », in Jeffrey A. Sluka (ed.), *Death Squad. The Anthropology of State Terror*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2000, pp. 46-69.

Assemblée nationale, Rapport de la commission d'enquête sur les activités du Service d'action civique, n° 955, juin 1982.

11.03 Nettoyer la société : *limpieza social* et traitement des indésirables

Lectures :

Bruce B. Campbell, « Death Squads: Definition, Problems, and Historical Context », in Bruce B. Campbell (dir.), *Death Squads in Global Perspective. Murder with Deniability*, New York, Palgrave MacMillan, 2002, pp. 1-26.

Michael Taussig, *Law in a Lawless Land. Diary of a Limpieza in Colombia*, Chicago, University of Chicago Press, 2003.

PART II : DEVANT LE TRIBUNAL DU PEUPLE

18.03 Vigilantisme et xénophobie

Lectures :

Mike Davis, « 'What is a vigilante man ?' White Violence in California History », in Justin A. Chacon, Mike Davis, *No One Is Illegal. Fighting Violence and State Repression on the U.S.-Mexico Border*, Chicago, Haymarket Books, 2006.

Matthijs Gardernier et Aymeric Monie, « De l'utilisation de Facebook à des fins de mobilisation par le groupe Sauvons Calais », *Communication*, 35 (1), 2018.

25.03 Vigilantisme et ordre moral

Lectures :

Gilles Favarel-Garrigues, « Justiciers amateurs et croisades morales en Russie contemporaine », *Revue française de science politique*, 68, 4, août 2018.

Atreyee Sen, « 'For Your Safety': New Cultures of Gang Formations in Urban Indian Slums », in Dennis Rodgers, Jennifer Hazen (eds) *Global Gangs*, Austin, University of Minnesota Press, 2014.

Lecture complémentaire :

Gilles Favarel-Garrigues, Laurent Gayer, « Violier la loi pour maintenir l'ordre : le vigilantisme en débat », in Gilles Favarel-Garrigues, Laurent Gayer. (dir.), « Justiciers hors-la-loi », *Politix*, 115, 2016.

01.04 La loi de Lynch I : la matrice étasunienne

Lectures :

Michael James Pfeifer, *Rough Justice. Lynching and American Society, 1874-1947*, Urbana/Chicago, University of Illinois Press, 2004, notamment l'introduction et le chap. 4.

Philip J. Ethington, *The Public City. The Political Construction of Urban Life in San Francisco, 1850-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, chap. 2 & 3.

Lecture complémentaire :

David Garland, « Penal Excess and Surplus Meaning: Public Torture Lynchings in Twentieth-Century America », *Law & Society Review*, 39 (4) (Dec., 2005), pp. 793-833.

08.04 La loi de Lynch II : prolongements contemporains

Manfred Berg, Simon Wendt (eds), *Globalizing Lynching History*, New York, Palgrave MacMillan, 2011, notamment l'introduction et le chap. de Robert W. Thurston.

Daniel Goldstein, « 'In Our Own Hands': Lynching, Justice, and the Law in Bolivia », *American Ethnologist*, 30 (1), 2003.

15.04 A la recherche de la justice révolutionnaire

Lectures :

Jean Bérard, *La justice en procès. Les mouvements de contestation face au système pénal (1968-1983)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, chap. 1.

Anushay Malik, « Public Authority and Local Resistance: Abdur Rehman and the Industrial Workers of Lahore, 1969–1974 », *Modern Asian Studies*, 52 (3), 2018.

Lecture complémentaire :

Michel Foucault, « Sur la justice populaire. Débat avec les maos », *Les Temps modernes* n°310 bis : *Nouveau Fascisme, nouvelle démocratie*, juin 1972, 355-366 ; reproduit dans Michel Foucault, *Dits et écrits*, tome 2, 1970-1975, Paris, Gallimard, 1994.

29.04 Projection du film « The Act of Killing » (Joshua Oppenheimer, 2012).